



Aulnay plus fière, plus forte

La lettre de Benjamin GIAMI

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ma visite dans votre quartier de Savigny, j'ai eu la chance de rencontrer des membres de la copropriété de " Savigny Pair " dite " Copropriété du Gros Saule ".

J'ai évoqué votre situation dans mon livre " Aulnay Plus Fièr, Plus forte ". Il est en effet important d'alerter l'ensemble des Aulnaysiens sur votre situation. Ce sujet sensible des copropriétés en difficulté est essentiel.

Après le premier Plan de Sauvegarde, achevé lors des mandats des 2 dernières municipalités, " Savigny Pair " est dorénavant entré en deuxième Plan de Sauvegarde. Les participants à la réunion m'ont donc demandé ma position précise, mes intentions et celles de mes colistiers sur ce dossier.

Il m'a semblé utile, par ce courrier, de porter à votre connaissance un résumé de mes propositions. Elles ont ici valeur d'engagement.

J'ai eu la chance de rencontrer les membres de la copropriété Savigny Pair

Le Plan de sauvegarde va permettre d'enrayer le processus infernal de crise de la copropriété

Je m'engage à suivre ce dossier personnellement car il est décisif pour la préservation du quartier

Tout d'abord, je pense que ce plan de sauvegarde est une bonne chose qui a été menée par tous les acteurs institutionnels, bien accompagnée par le syndicat de copropriété et les habitants de " Savigny Pair ". Ce plan de sauvegarde va permettre d'enrayer le processus infernal de crise et d'appauvrissement de la copropriété et permettre, s'il est bien conduit, sa remise en meilleure santé. Mais il nous faut aussi tirer les leçons du Plan précédent pour améliorer ce nouveau Plan.

Si vous m'accordez votre confiance et si je suis élu en mars prochain, je prendrai les dispositions suivantes :

- Un engagement à suivre ce dossier personnellement car il est décisif pour la préservation de tout un quartier aujourd'hui en grande difficulté.
- **Missionner trois maires adjoints**, ceux en charge de l'Urbanisme et du Logement, des Travaux et des Services d'Accompagnement Social pour garantir toutes les exigences de réussite du Plan :
- Un suivi des travaux de rénovation (bâti, réseaux de voirie, d'assainissement et de chauffage),
- Un accompagnement pour garantir la meilleure scission de la copropriété actuelle, une répartition équilibrée et viable des nouvelles unités de copropriété,
- **Un suivi rigoureux de l'intervention du syndic,**
- Un accompagnement des propriétaires en difficulté.
- **Nommer un Conseiller Municipal Délégué** qui siégera dans la Commission de Suivi du Plan de Sauvegarde et rendra compte régulièrement au Bureau Municipal de l'évolution du Plan.

- **Un plan propre** dès le mois de mars 2020.
- La mise en place d'une trame verte avec la plantation d'arbres de toutes essences.
- **Réaliser un bilan régulier**, une fois par trimestre, avec les représentants du Conseil Syndical, de l'évolution du Plan.

La revitalisation et la redynamisation de votre quartier, qui sera respectueux des habitants et de l'environnement, sera ma priorité.

Fidèlement,

Benjamin GIAMI

